

haine et la division sur le continent de l'Amérique et les avoir menacés de la vengeance de l'Angleterre, le gouverneur anglais déclare qu'il veut empêcher l'effusion du sang humain ; en conséquence, il demande, au nom du roi Guillaume et de la reine Marie, que les Français aient à rendre leurs forts et châteaux, sans les endommager, ainsi que toutes les munitions ; qu'ils délivrent tous les captifs, et remettent leurs personnes et leurs biens à la disposition du général anglais. "Ce que faisant," ajoute Phipps, "comme chrétien, je vous pardonnerai, ainsi qu'il sera jugé à propos pour le service de Leurs Majestés et la sûreté de leurs sujets. Ce que si vous refusez de faire, je suis venu pour venger, avec le secours de Dieu et par la force des armes, les torts et les injures que vous nous avez faits et vous soumettre à la couronne d'Angleterre. Si vous attendez trop tard à le faire, je vous préviens que vous regretterez de n'avoir pas accepté plus tôt la faveur qu'on vous offre.

"Votre réponse positive dans une heure, par votre trompette avec le retour du mien, est ce que je vous demande au péril de ce qui pourrait s'en suivre ?"

"Comme l'interprète achevait de traduire cette lettre, écrite en anglais, l'envoyé tira sa montre, et la présenta au comte de Frontenac, en lui faisant observer qu'il était dix heures, et qu'à onze heures il serait prêt à partir avec la réponse qu'on lui donnerait. On conçoit l'indignation que durent produire la lettre du chef et la conduite de son envoyé sur tous les assistants ; mais le gouverneur sut réprimer son impatience, et lui répondit avec dignité : "Je ne vous ferai pas attendre si longtemps, dit-il à l'officier anglais ; dites à votre général que je ne connais point le roi Guillaume, et que le prince d'Orange est un usurpateur, qui a violé les droits les plus sacrés du sang, en cherchant à détrôner son beau-père ; que je ne connais en Angleterre d'autre souverain que le roi Jacques. Votre général n'a pas dû être surpris des hostilités qu'il attribue aux Français dans la colonie du Massachusset, car il a dû s'attendre que le roi mon maître ayant reçu sous sa protection le roi d'Angleterre, Sa Majesté m'ordonnerait de porter la guerre en ces contrées, chez les peuples qui se seraient révoltés contre leur prince légitime."

"Puis, montrant de la main à l'envoyé les officiers dont la chambre était remplie, le gouverneur ajouta en riant :

"—Et, quand votre général m'offrirait des conditions un peu plus douces, et que je fusse d'humeur à les accepter, croit-il que tant de braves gens voudraient consentir et me conseilleraient de me fier à la parole d'un homme qui n'a pas gardé la capitulation qu'il avait faite avec le gouverneur de Port-Royal, et d'un rebelle qui a manqué à la fidélité due à son légitime souverain, pour suivre le parti d'un prince qui, en essayant de persuader qu'il veut être le libérateur de l'Angleterre et le défenseur de la foi, y détruit les lois et les privilèges du royaume et renverse la religion anglicane. C'est ce que la justice divine, invoquée par votre général dans sa lettre, ne manquera pas de punir avec sévérité."

"Étonné par la fierté de cette réponse, l'envoyé pria le gouverneur de vouloir bien lui donner une réponse par écrit.

"—C'est par la bouche de mes canons et à coups de fusils que je répondrai à votre général, reprit Frontenac ; ce n'est pas de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi. Qu'il fasse du mieux qu'il le pourra, comme je ferai du mien !"

Le lendemain les Canadiens-français'emparaient d'un drapeau anglais qui resta à la cathédrale de Québec jusqu'en 1759.

Le 23 du même mois la flotte anglaise avait disparu.

* * Je me souvenais de toutes ces choses, de cette grande époque, de ces hauts faits de guerre, je pensais aux braves tombés dans ces jours de bataille, au vaillant général qui les commandait et, passant près de l'endroit où l'homme de bronze était couché et dont la bouche, muette maintenant, avait prononcé de si fières paroles, je me découvris avec respect, en disant :

—Mon général, je vous salue !

Et comme je m'éloignais, la tête en feu et le cœur broyé, la musique du bal lançait par les fenêtres du palais illuminé les notes lourdes de : *God save the Queen* . . .

* * Quelques heures plus tard, il faisait alors grand jour et le soleil illuminait toute la rade et les hauteurs de Québec, je repassais au même endroit.

Le géant de bronze était debout, la statue d'Hébert paraissait dans toute sa grandeur, on se disposait à l'élever à l'endroit désigné pour la recevoir, à gauche, au dessus de la portemonumentale, lui, le premier de cette phalange de nos grands hommes qui doit orner le Parlement, et, me retournant je vis la statue de la reine d'Angleterre, déposée près d'un parterre, qui semblait regarder avec étonnement Frontenac prendre place sur son piedestal de gloire et d'immortalité . . .

Mais si l'âme des morts, comme on le dit, peut revenir aux lieux où ils ont vécu, et si un atôme du génie guerrier du grand général a pu s'unir au bronze taillé si vigoureusement, ce dut être un spectacle étrange pour lui de voir une autre flotte anglaise dans cette même rade où deux cents ans auparavant, les vaisseaux de l'amiral Philips éprouvèrent un si grand échec.

Tout est changé, Frontenac, cette flotte est chez elle, l'étendard anglais se déploie sur la citadelle, les princes anglais entrent en maîtres dans Québec, on veut même nous empêcher de parler cette langue dont les éclats faisaient fuir les navires de Guillaume d'Orange, tout est changé, tout, sauf ta gloire et ton grand nom.

Louis Ledieu

LE MONUMENT NATIONAL

(Voir gravures)

Le besoin d'un établissement, spécialement consacré aux réunions patriotiques, se faisait sentir parmi nous depuis quelques années.

Le peuple avait grandi ; ses institutions, pleines de vitalité, étaient devenues si grandes et si fermes, que les francophobes eux-mêmes ne savaient de quelle manière attaquer ces *French Canadians*.

Malgré cette force, cette activité étonnante qui donnait à la nation canadienne l'espoir d'un avenir des plus brillants, il fallait un monument quelconque, un lieu spécial où les plus belles pages de notre histoire pouvaient y être tracées en caractères ineffaçables.

A quoi servirait notre ardent patriotisme, si nous ne pouvions pas avoir, dans cette chère province de Québec, un édifice national ? On proclame les exploits de nos héros et l'on ne serait pas capable d'élever des statues à ces hommes illustres qui font la gloire de notre pays.

M. L. O. David, le patriote sincère dont nous connaissons tous les nombreux et éclatants services, a compris l'utilité d'un établissement destiné à perpétuer parmi nous le souvenir de nos grands hommes ; alors, travaillant sans relâche au succès de cette idée, il parvint, il y a quelques mois, à faire finir les plans de ce monument dont nous donnons aujourd'hui deux façades et une coupe longitudinale.

Les architectes, MM. Perrault et Mesnard, ont choisi le style roman comme se prêtant le mieux aux besoins d'un édifice national.

A l'intérieur comme à l'extérieur, ils ont laissé des espaces où pourront être placés plus tard des statues, des tableaux, des bustes, des écussons et autres inscriptions.

Voici les dimensions : Façade de la rue Gosford : longueur, 88,0 ; hauteur, 80,0.

Façade de la rue Craig : longueur, 184,0 ; hauteur, 60,0.

Façade de la rue St-Louis : longueur, 182,0.

Il y aura au rez-de-chaussée des magasins dont le loyer donnera à l'association St-Jean-Baptiste

un revenu assez considérable ; leur hauteur sera de 20 pieds.

Au premier étage est située une grande salle qui aura avec les galeries une capacité d'au moins 2,800 places ; dans ce vaste appartement, les œuvres de nos premiers artistes canadiens seront disposés dans un ordre régulier ; une scène assez élevée et assez large sera utilisée pour concerts et autres représentations quelconques ; cette salle splendide aura 134,0 x 50,0.

L'Association s'est réservée une belle salle pouvant contenir 700 à 800 personnes.

Une partie du premier, du deuxième et troisième étages est divisée en quatre autres salles secondaires ayant 42 x 30, et en 10 à 12 bureaux possédant en moyenne 12 x 12.

L'entrée principale du monument sera sur la rue Gosford ; l'on se propose d'y faire un magnifique escalier à paliers en bois et fer.

L'on peut voir par la donnée de ces quelques dimensions qui ne sont peut être pas rigoureusement exactes, combien les architectes ont pris à tâche de profiter de tout et de bien combiner les divisions, de telles sorte que l'on est étonné, le terrain étant exigüe, qu'ils eussent pu trouver place pour tant de choses.

M. L. O. David peut être fier de son œuvre, car ce monument, sans être immense, aura je ne sais quoi de majestueux et de grand qui frappera les regards ; on reconnaîtra à ces ornements, à ces statues entourant le noble édifice comme d'une couronne, le sanctuaire du peuple canadien, le lieu sacré où les beaux-arts se seront unis pour exalter les épisodes sublimes de notre histoire et pour rappeler à ceux qui survivront les traits aimés des défenseurs de nos droits.

HONNEUR A NOTRE ARTISTE LOUIS-PHILIPPE HEBERT

Le banquet donné la semaine dernière, en l'honneur de M. Hébert, notre vaillant sculpteur canadien, par M. et Mme Victor Roy, a réuni une société des plus choisies.

La salle du banquet était décorée avec un goût exquis par les artistes de la maison Beullac.

Une immense table avait été dressée dans le vaste atelier de M. Roy. Le service, étincelant de lumières de cristaux et de fleurs, était parfait sous tous les rapports. Les hôtes de M. et Mme Roy ont fait honneur à un menu recherché : dîner exquis, vins généreux, service supérieurement organisé.

Un véritable enthousiasme a régné depuis le commencement jusqu'à la fin de cette fête intime, que n'oublieront jamais ceux auxquels il a été donné d'y assister.

Tour à tour, les honorables messieurs Chapleau, Taillon et Ouimet, et messieurs Fréchette, Curran, Préfontaine, de Montigny, Leblanc, etc., ont charmé l'auditoire par leurs gracieux éloges adressés à notre artiste.

On a chanté de gaies chansons canadiennes et la soirée s'est terminée en musique. Les convives se sont séparés enchantés de l'hospitalité cordiale de M. et Mme V. Roy, et emportant de cette fête artistique le souvenir le plus agréable. Voici les noms des invités :

W.-C. Blumhart, R. Beullac, Rodolphe Beaudry, hon. J.-A. Chapleau, Stanislas Coté, J.-J. Curran M.P., E. D. Colleret, Moise-J. Dufresne, S.-A. Delorimier, Dr J.-A. Desjardins, G. Desjardins, B.-A.-T. De Montigny, Arthur Dansereau, J.-B. Emond greffier de la Court Circuit, Louis Fréchette, L.-Z. Gauthier, honorable L.-O. Taillon, Ubald Garand, Michael Guérin, L. J. O. Héty, P. Hébert, lieutenant-col. G. A. Hughes, H. Julien, hon. L. A. Lavallée, Rév. Chs Larocque, P. E. Leblanc, M.P., Emile Lavigne, J. F. Loranger, l'hon. M. Mercier, premier ministre, Joseph Melançon, C. Mariotti, consul italien, lieutenant-col. J. A. Ouimet, M.P., Dr A. Piché, R. Préfontaine, M.P., M. J. A. Prendergast, Chs Quevillon, L. Quevillon, Chs Roy, Noël Roy, John Rafter, E. P. Ronayn, hon. J. E. Robidoux, Damien Roland, Rév. A. Séguin, F. X. St-Charles, S. St-Onge, Em. St-Louis, F. Vanasse, M.P.